

UNIVERSITÉ DE NÎMES CONSEIL D'UNIVERSITÉ SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION N°2022-58

Vu le Code de l'Éducation;

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 portant création de l'université de Nîmes ;

Vu le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat.

Membres du conseil en exercice ayant						
voix délibérative :	25					
Membres présents :	19					
Dont membres ayant voix délibérative :	16					
Membres représentés ayant voix délibérative	: 3					
Quorum :	13					

Le conseil d'université a pris la délibération suivante à l'unanimité.

Dans le cadre de la revalorisation triennale de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) qui constitue l'indemnité principale du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), la proposition de revalorisation du régime indemnitaire de l'université de Nîmes, annexée en pièce jointe est approuvée.

Fait à Nîmes le,

Le président de l'université de Nîmes

Benoit ROIG



PROPOSITIONS DE REVALORISATION DES BAREMES DE L'IFSE



CATEGORIE A

CONFIDENTIEL	
CONFID	C

Cat	Grp	Corps	Grade	Au 01/01/19	Au 01/01/21 (pour les corps impactés - en jaune)	Au 01/01/22
			IGR HC			
		IGR	IGR 1C			
			IGR 2C			
		IGE	IGE HC			
		_	IGE CN	730 € (hors PFI)		
	G1	ASI	1	750 € (1013111)		De 683,33 € à 1094,44€
		AAE	1	1064,44 € (PFI)	De 683,33 à 730 €	20 000,00 0 0 100 1,110
		Conserv.	Cons. chef			
		Conserv.	Conserv.			
		BIB	BIB HC			
			BIB		776,25€	
A		IGR	IGR HC			
			IGR 1C			
			IGR 2C			
		IGE	IGE HC			
		IGE	IGE CN			
	G2	ASI	1	570 € Pas de PFI		De 600 € à 666,67 €
		AAE	1		666,67€	
		Conserv.	Cons. chef			
			Conserv.			
		BIB	BIB HC			
		טוט	BIB		616,25€	

La revalorisation retenue par l'établissement pour les corps de A non impactés par une mesure ministérielle à ce jour, s'élève à 30 euros mensuels, soit un gain de 360 euros par an

CATEGORIE A (suite)

TIEL				CATEGORIE A (suite)					
CONFIDENTI	Cat	Grp	Corps	Grade	Au 01/01/19	Au 01/01/21 (pour les corps impactés - en jaune)	Au 01/01/22		
				IGR HC					
			IGR	IGR 1C					
				IGR 2C			De 530 € à 831,56 €		
			105	IGE HC					
			IGE	IGE CN	500 € (hors PFI)				
		G3	ASI	/	801,56 € (PFI)				
			AAE	/		650 €			
			Conserv.	Cons. chef					
	A			Conserv.					
			BIB	BIB HC					
			BIB	BIB		546,25 €			
				IGR HC					
				IGR	IGR 1C				
				IGR 2C					
			Ī		IGE	IGE HC			
			IGE	IGE CN					
		C4	ASI	1	480 € (hors PFI)		De 510 € à 803,33 €		
		G4	AAE	1	773,33 € (PFI)	633,33 €			
			INFENES	1		De 395,83 à 480 €			
			Conserv.	Cons. chef					
				Conserv.					
			BIB	BIB HC					
			DID	BIB		526,25 €			

La revalorisation retenue par l'établissement pour les corps de A non impactés par une mesure ministérielle à ce jour, s'élève à 30 euros mensuels, soit un gain de 360 euros par an



CATEGORIE B

1	IEL			CATEGORIE B				
CONFIDENT	Cat	Grp	Corps	Grade	Au 01/01/19	Au 01/01/21 (pour les corps impactés - en jaune)	Au 01/01/22	
				TECH CE			442,75€	
			TECH	TECH CS			442,75 €	
				TECH CN			442,75 €	
		G1	SAENES	/	385 €	450 €	450 €	
				BIBAS CE		442,33 €	442,33 €	
			BIBAS	BIBAS CS		439,00 €	439,00 €	
				BIBAS CN		423,17 €	423,17 €	
				TECH CE			431,25 €	
			TECH	TECH CS			431,25 €	
				TECH CN			431,25 €	
	В	G2	SAENES	1	375€	433,33 €	433,33 €	
				BIBAS CE		432,33 €	432,33 €	
			BIBAS	BIBAS CS		429,00 €	429,00€	
				BIBAS CN		413,17 €	413,17 €	
				TECH CE			419,75 €	
			TECH	TECH CS			419,75 €	
				TECH CN			419,75 €	
		G3	SAENES	/	365 €	416,67 €	416,67 €	
				BIBAS CE		422,33 €	422,33 €	
			BIBAS	BIBAS CS		419,00 €	419,00 €	
				BIBAS CN		403,17 €	403,17€	

La revalorisation retenue par l'établissement pour les corps de B non impactés par une mesure ministérielle à ce jour, s'élève à 15% d'augmentation mensuelle, soit un gain de 657 à 693 euros par an



CONFIDENTIEL

CATEGORIE C

Cat	Grp	Corps	Grade	Au 01/01/19	Au 01/01/21 (pour les corps impactés - en jaune)	Au 01/01/22
			ATRF P1C	230 €	300,42 €	300,42 €
		ATRF	ATRF P2C		288,58 €	288,58 €
			ATRF		282,42 €	282,42€
	G1		1		291,67 €	291,67 €
C		MAG	MAG P1C		318,42 €	318,42 €
			MAG P2C		305,42 €	305,42 €
			MAG		302,33 €	302,33 €
		ATRF	ATRF P1C	215€	285,42 €	285,42 €
			ATRF P2C		273,58 €	273,58 €
			ATRF		267,42 €	267,42 €
	G2	ADJAENES	1		275,00 €	275,00 €
		MAG	MAG P1C		303,42 €	303,42 €
			MAG P2C		290,42 €	290,42 €
			MAG		287,33 €	287,33 €

